

# Rencontre chef de l'Etat - Conducteurs de taxi-motos L'heure de la vérité

Par Pintos GNANGNON

**Les Béninois se souviennent encore de la dernière rencontre entre le président Kérékou et les conducteurs de taxi-motos Zémidjans. On croyait le dialogue rompu entre eux. Illusion! Car vendredi dernier, le chef de l'Etat a reçu en audience une délégation de ces derniers.**

Dans une longue introduction, le président Kérékou a rappelé qu'il a reçu une demande d'audience des conducteurs de taxi-moto qui, pour des raisons indépendantes de leur volonté, exercent ce métier. Pour le chef de l'Etat,

cette situation résulte de la traite des noirs.

Il a indiqué que, si hier, les Etats étaient pourvoyeurs d'emplois, aujourd'hui, ils se retrouvent dans une situation qui ne pouvait plus leur permettre de recruter la jeunesse intellectuelle dans la fonction publique. Il reconnaît que parmi les Zémidjans, on a des géographes, des historiens, donc leur situation est un héritage de la période esclavagiste.

Selon le président Kérékou, certains ont maintenant cru que le Bénin était le quartier latin de l'Afrique sans chercher à savoir si nous méritons cette appellation. Nous sommes intelligents, dira-t-il, mais notre intelligence n'est pas mise au service de notre pays.

Revenant sur la polémique née de sa dernière rencontre avec les conducteurs de taxi-motos Zémidjan, le chef de l'Etat a indiqué qu'il croyait leur faire du bien en proposant le projet manioc. Mais certains les ayant pris pour des marionnettes ne veulent pas les encourager au travail. Parce que les Zémidjans sont des électeurs.

Le président Kérékou a profité pour lancer quelques flèches aux autres institutions de l'Etat. Il est revenu sur ce qu'il appelle scandale à l'Assemblée nationale.

Vous avez frappé à la bonne porte, dira-t-il, la porte de l'exécutif.

Invité à se prononcer, le secrétaire général de la Coopérative des Zémidjan de Cotonou COOPAZ, a remercié le président Kérékou d'avoir accepté de les recevoir en audience. Il a expliqué que la lettre d'audience avait été envoyée par quatre syndicats, mais au dernier moment, le secrétaire général d'un des syndicats a été menacé et ce syndicat n'a pu être représenté.

Alors, il n'y avait que les représentants de la COOPAZ, du Front Uni des Zémidjans de Cotonou (FUZECO) et le Syndicat des conducteurs de taxi-moto (SYNCOTRAMO).

Le représentant de la



Photo: Lambert AMOESSIVI

... ces ministres afin que des approches de solution soient trouvées pour cette catégorie sociale

COOPAZ a déclaré que ses collègues et lui sont conscients de la pollution de la ville de Cotonou. Mais selon lui, il y a aussi les gros porteurs qui polluent également la ville.

Quant à M. Gilbert Padonou, représentant du FUZECO, il a souligné que les Zémidjan cherchent tous ceux qui peuvent les aider car leur métier a trop de risques. Il a la conviction que la misère sera vaincue dans notre pays, car elle n'est pas une fatalité. Pour cela, il a invité le chef de l'Etat à relancer le dossier des champs pour permettre la reconversion des conducteurs de taxi-moto Zémidjan.

Il a demandé au chef de la Circonscription Urbaine de Cotonou de leur donner les moyens de faire le travail de sensibilisation.

En gros, une pile de doléances a été portée à la connaissance du président

Mathieu Kérékou.

Les conducteurs de Zémidjan souhaitent:

- Un contrôle de la qualité des lubrifiants
- La construction d'un centre de santé, car les Zémidjan reçoivent un mauvais accueil au CNHU et dans les autres hôpitaux.
- Un domaine, pour les activités champêtres dans le cadre de leur reconversion.

Le président Kérékou très ému et très préoccupé par la situation de cette catégorie sociale, a exigé de certains ministres qu'ils introduisent des communications dès mercredi prochain en Conseil des ministres pour que des approches de solutions soient trouvées. Pour cela, il a mis sur pied un secrétariat de séance qui devait consigner les décisions issues de la présente séance de travail.



Le président Kérékou a instruit...

## Assemblée Nationale Première réunion de la Conférence des présidents

Par Hyacinthe Ange K. PADONOU

**La Conférence des présidents de l'Assemblée Nationale a tenu jeudi dernier au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, sa première réunion. L'objectif, retenir les dossiers à étudier au cours de cette session.**

Composée des membres du bureau de l'Assemblée, des présidents des Commissions permanentes et des présidents des groupes parlementaires, la Conférence a statué sur plusieurs points inscrits à l'ordre du jour au nombre desquels: la détermination du calendrier de travail; la date de la prochaine plénière; l'avis consultatif de la Conférence sur les désignations des membres du Conseil Economique

et Social (C.E.S) et de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

L'ordre du jour portait également sur le renouvellement des structures de coopération interparlementaires et enfin les divers.

Après avoir étudié point par point l'ordre du jour, la Conférence s'est mise d'accord sur un calendrier de travail pour les rencontres de cette 3ème législature. Elle a aussi choisi la date du jeudi 10 juin 1999 pour la plénière.

La Conférence s'est également prononcée favorablement sur les désignations faites par le bureau au C.E.S et à la HAAC.

Etant donné que la clôture de cette première session aura lieu le 15 juillet 1999, la Conférence des présidents a étudié et retenu la date du lundi 12 juillet 1999 pour la cérémonie officielle du démarrage effectif des travaux de la 3ème législature.

## La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin communique (Communiqué de presse)

### Alerte!

Depuis quelque temps, la presse internationale sur la contamination par la dioxine des poulets et autres animaux nourris à la farine animale. Cette substance chimique est source de maladies cancérogènes. Ce qui suscite une controverse à Bruxelles.

A défaut de précisions sur la qualité des diverses sortes de viandes importées sur nos marchés, la Ligue

pour la défense du consommateur au Bénin, par le présent communiqué, conseille aux consommateurs de s'abstenir de consommer toutes viandes provenant de l'étranger jusqu'au moment où les services compétents de l'Etat béninois feront la lumière sur ce dossier dont l'enjeu est la santé publique.

Le Président  
Romain A. Houéhou

## Signature d'accord de cession de la Brasserie d'Abomey Vers la promotion d'un pôle de développement dans la cité des Rois

Par Désiré GBODOUGBE

**Dans 3 ou 4 mois, les Béninois et les étrangers en séjour au Bénin pourront déguster avec plaisir et élégance, la bière produite par la Brasserie d'Abomey fermée il y a quelques années. En tout cas, c'est l'ingénieur M. Jiri Mäns Tassor, président-directeur général du Groupe Tassor-Pilsner-Bénin (IBB) qui l'a déclaré au cours de la cérémonie de signature d'accord de cession de la Brasserie d'Abomey qui s'est tenue à la salle de conférence des ministères du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'Emploi.**

En effet, ladite cérémonie a eu lieu en présence du ministre du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'Emploi, M. Albert Tévoédjrè et du ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, M. John Igué.

A l'issue de l'Appel d'Offres lancé le 28 janvier 1998, pour la cession des actifs industriels de la Brasserie d'Abomey, le Groupe tchèque Tassor a été déclaré adjudicataire le 7 octobre 1998 et le texte du contrat approuvé le 26 mai 1999 par le gouvernement béninois. La valeur de cette cession est de 2.750.000.000 de FCFA et l'investissement à réaliser est estimé à 6 milliards de francs CFA. Selon le PDG de ce groupe, la Brasserie d'Abomey dont les travaux de



Photo: G. CAPO

Echange des documents entre les deux parties

réhabilitation sont en cours créera 354 emplois nouveaux. Elle peut produire 150.000 hectolitres de bière et 50.000 litres de sucrerie par an. Les produits de cette brasserie permettront de combler un tant soit peu le déficit de boisson qu'on connaît dans le pays. Aussi, vu sa qualité, gagneront-ils beaucoup de marchés à l'étranger du pays.

Dans ses mots de remerciements aux autorités béninoises, le PDG a exprimé toute sa gratitude à l'endroit de Son Excellence le président de la République et à toute l'équipe gouvernementale qui ont soutenu ce projet de réhabilitation de la brasserie et qui en ont fait une des priorités de la relance de l'industrie béninoise.

Il a salué particulièrement les ministres du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'Emploi et, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises qui ont

conduit le dossier avec beaucoup de pragmatisme, de compétence et d'efficacité.

Il a par ailleurs souligné qu'il sait que les actions de dénationalisation ou de privatisation ne connaissent de réussite que si les nouveaux promoteurs respectent leurs engagements, partagent et comprennent les enjeux qui les sous-tendent. Le cas de la Brasserie d'Abomey, a-t-il souligné, permettra de promouvoir un pôle de développement dans la cité des Rois qui est un atout majeur pour la réussite de la privatisation. Même point de vue pour le ministre de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises, M. John Igué. Pour ce dernier, le succès de la Brasserie d'Abomey constituera un démarrage du développement de la région. Quant au ministre Albert Tévoédjrè, il a apprécié à sa juste valeur le projet de réhabilitation de la Brasserie d'Abomey.